

ARKE2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis. Il a pour objectif d'approfondir l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Un travail de fin d'études consiste à faire le point de la question sur un sujet donné, avec le regard critique et la rigueur propres à une formation universitaire.

Votre profil

Réalisable en un an, ce master intéressera plus particulièrement les bacheliers d'autres disciplines et les adultes en reprise d'études. Il cible également les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans:

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

L'étudiant a 45 crédits de tronc commun qu'il complètera par une option à 15 crédits.

ARKE2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, le Département ARKE de#sire former des acteurs ouverts sur la société, et capables de comprendre les monde culturel et socioprofessionnel et s'y inte#grer avec facilite# et efficacite#.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de l'archéologie et de l'histoire de l'art et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en mobilisant les savoirs acquis dans l'établissement d'états des questions sur des problématiques ou des objets de recherche spécifiques, pluridisciplinaires le cas échéant ;

6.

<p>⌘ LARKO2350</p>	<p>Archéologie grecque</p>	<p>Jean Vanden Broeck-Parant</p>	<p>10 [q1] [45h] [5 Crédits]   > English-friendly</p>
<p>⌘ LARKO2342</p>	<p>Archéologie de la protohistoire égéenne</p>	<p>Charlotte Langohr</p>	

⊗ LHART2370	Histoire de la gravure et de l'image imprimée	Ralph Dekoninck Joël Roucloux	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
⊗ LHART2420	Art et photographie	François Maheu (supplée Alexander Streitberger)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHART2681	Séminaire d'iconologie et d'étude des cultures visuelles	Alexander Streitberger	FR [q2] [15h] [5 Crédits]

Option en conservation des patrimoines et en histoire de l'architecture [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ 15 crédits à choisir parmi :

⊗ LHAGI2520	Conservation et patrimoine immobilier	Caroline Heering	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⊗ LHART2430	Histoire de l'urbanisme		FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2510	Expertise	Anne Dubois	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2530	Conservation du patrimoine mobilier	Caroline Heering	FR [q2] [15h] [5 Crédits]

Option en médiation muséale et muséologie [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ 15 crédits à choisir parmi :

⊗ LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale		FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale	François Maheu	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la Mineure en histoire de l'art et archéologie	Accès moyennant compléments de formation	<p>l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> <p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
<p>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</p>			

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [60] en histoire Master [120] en histoire	S'il a suivi la Mineure en histoire de l'art et archéologie en bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements

Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation
musicologie

Master [60] en histoire

Master [120] en histoire

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Les parcours proposés offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix de vie professionnelle (par le biais des stages).

Les différents domaines d'études du programme (archéologie et histoire de l'art) offrent en effet un ensemble de cours variés, qui s'appuient sur différentes stratégies d'enseignement. Les cours magistraux sont accompagnés de lectures obligatoires.

En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant qui sera déterminant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pas d'évaluation continue pour le Master 60 (pas de séminaires, ni de tutorats, voyages ou exercices).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation